

Introduction

Canons, cocardes et tonneaux Pour des tirs croisés en histoire maritime de la Révolution française

Anne DE MATHAN et Pierrick POURCHASSE

*L'insurrection des vaisseaux le Léopard et l'America*¹ illustre l'ampleur des changements induits par la Révolution Française dans tous les domaines, ou presque, de l'organisation sociale, comme dans les parcours de vie des contemporains. Jean-Louis Prieur, auteur de cette estampe prise aux *Tableaux historiques de la Révolution*², fut l'un de ces artistes qui se dévouèrent à la carrière politique à laquelle il sacrifia sa vie. C'est peut-être grâce à l'amitié de Robespierre et de Fouquier-Tinville que ce modeste membre du comité révolutionnaire de sa section – Poissonnière – en l'an II, avait dû sa nomination au jury du Tribunal Révolutionnaire de Paris. Arrêté lors de la réaction thermidorienne, après les dernières journées populaires de germinal et prairial an III (avril-mai 1795) où une émeute envahit la Convention, réclamant du pain et la constitution de 1793, Prieur fut condamné à mort le 18 floréal an III (7 mai 1795).

La scène représente une mutinerie à Brest où la Révolution suscite dès 1789 des revendications parmi les équipages, rétifs à une discipline qui leur paraît d'autant moins acceptable que, à leurs yeux, elle entre en contradiction avec les droits de l'homme et prescrit l'obéissance à des officiers soupçonnés de desseins contre-révolutionnaires en raison de leurs aristocratiques origines et de leur opposition affichée. L'adoption par l'Assemblée nationale constituante d'un nouveau code pénal pour la Marine, assez conservateur pour maintenir une peine capitale, jugée excessive, contre tout auteur de coups portés à un officier, ainsi que des châtiments corporels paraissant relever d'un autre temps, déçoit considérablement. Une mutine-

1. *Port de Brest. Insurrection des vaisseaux de Léopard et L'America en septembre 1790*, estampe de Jean-Louis PRIEUR, Pierre-Gabriel BERTHAULT sculpteur, eau-forte par Jean DUPLESSI-BERTEAUX, 24 × 29 cm [<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40248673f>] (consulté le 26 septembre 2016).
2. Philippe de CARBONNIÈRES, Prieur. *Les Tableaux historiques de la Révolution. Catalogue raisonné des dessins originaux*, Paris, Paris Musées et Éditions Nicolas Chaudun, 2006.

rie se déclenche le 6 septembre 1790 à bord de l'*America*³ qui envoie une députation à la municipalité de Brest afin de protester contre les nouvelles dispositions réglementaires considérés comme rétrogrades ; les équipages de l'escadre l'*Océan* refusent d'appareiller pour leur destination, les Antilles, sans avoir reçu une avance sur solde de trois mois, lorsque rentre au port le *Léopard*, de retour de Saint-Domingue : les passagers dénoncent les menées contre-révolutionnaires du gouverneur de l'île, le comte de Béhague, défenseur des intérêts des planteurs, et les marins contestent l'autorité de leur commandant, le comte de la Galissonnière, pareillement inféodé à l'Assemblée coloniale et aux intérêts des planteurs prêts à l'indépendance de la colonie pour prix du maintien de leur domination fondée sur le régime de l'exclusif commercial et l'esclavage ; l'équipage du *Patriote* menace son capitaine en criant « les aristocrates à la lanterne ! » ; le carcan et la potence de la ville sont déplacés devant la demeure du major général, Bernard de Marigny, dont une effigie est pendue le 15 septembre. À telle enseigne que l'Assemblée ordonne le désarmement du *Léopard* et envoie deux députés à Brest, chargés du rétablissement de l'ordre. La Société des amis de la Constitution, affiliée au club des Jacobins de Paris, rédige une adresse aux marins reconnaissant le bien-fondé de leur méfiance à l'encontre de leurs officiers aristocrates, tout en appelant au respect de la discipline et au retour à l'ordre. Plusieurs jours durant, ces patriotes montent à bord des vaisseaux de la rade et contribuent à faire cesser la mutinerie.

Dans un décor un peu fictif, sans doute réalisé à Paris et décalqué d'une gravure d'Ozanne datant de 1750 ne correspondant plus vraiment à l'aspect du bas de la rue de Siam et des quais de la Penfeld à la fin du XVIII^e siècle, la composition de Prieur décrit les liens qui se nouent entre la Révolution, la guerre et les affaires, et forment le cœur de ce colloque : la Marine royale, saisie dans l'un des deux arsenaux et ports majeurs du Ponant avec Lorient, y est traversée par l'irruption du politique qui agite les équipages favorables à la Révolution. Les marins sortent du monde à part de leurs vaisseaux de guerre, régi par des pratiques sociales, des règlements disciplinaires, des activités militaires et une culture spécifique de service du roi, et descendent à terre pour y chercher le levier de l'opinion publique à l'étai d'une revendication particulière, mais intégrée au projet commun de destruction de l'ancien régime et de régénération nationale. La rencontre entre militaires et civils, lourde de tensions et de menaces, comme le suggère l'arrivée de la garde nationale, occasionne échanges et débats symbolisés par l'orateur monté sur une caisse pour haranguer les marins. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à la main, ce dernier discours peut-être sur la difficile articulation entre défense du nouveau régime fondé sur les droits naturels – la liberté, l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés, la

3. Philippe HENWOOD et Edmond MONANGE, *Brest, un port en révolution*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1989.

souveraineté populaire et la résistance à l'oppression – et la nécessité du maintien de l'ordre et de la sujétion à la discipline au sein d'une Marine appelée à devenir nationale. Les balles de marchandises destinées à l'avitaillement des navires en partance pour les Antilles, les munitions et les barils entassés sur le quai, les bois de construction posés contre le mur séparant la forme de radoub de la ville, évoquent enfin les échanges entre l'armée et le monde du négoce, ainsi que les affaires des fournisseurs aux armées – une profession connue sous l'ancien régime pour ses potentialités d'enrichissement sur les deniers publics, plus que pour son sens de l'État.

Longtemps les historiographies française et internationale se sont caractérisées par un certain cloisonnement des approches. L'histoire militaire a certes largué depuis bel âge et beau temps les amarres d'une histoire-bataille volontiers cocardière qui avait prévalu jusqu'au premier conflit mondial. Après le pionnier *Dimanche de Bouvines*⁴, elle connaît depuis une vingtaine d'années de profonds renouvellements historiographiques pour la période moderne, grâce notamment à de stimulants travaux d'histoire sociale et culturelle de la guerre sur les armées de Louis XIV⁵, la culture de la violence et la pratique sociale des duels⁶, ou par des essais d'histoire globale rendant compte de la complexité d'une bataille telle que celle de la Montagne Blanche en 1620, saisie dans ses enjeux diplomatiques aussi bien que dans la matérialité du combat envisagée à hauteur d'homme ou encore dans la diversité des représentations ultérieures⁷. En ce qui concerne la fin du XVIII^e siècle, et parallèlement au renouveau de l'histoire politique depuis la célébration du Bicentenaire, le sillon d'une histoire politique, sociale, voire culturelle du militaire, continue d'être creusé à la suite des travaux de Jean-Paul Bertaud⁸. Dans le débat ouvert par le concept de « guerre totale » dû à Jean-Yves Guiomar⁹ pour décrire les conséquences du traitement politique du fait militaire, à l'origine selon lui du caractère interminable des guerres révolutionnaires, et par ceux de « guerre absolue » et de « guerre mondiale » proposés par David Bell¹⁰ pour caractériser le déferlement de la violence, Pierre Serna rappelle que ce tragique contrepoint survenant au terme du siècle des Lumières ne saurait être imputé

4. Georges DUBY, *Le dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1973.

5. Hervé DRÉVILLON, *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Éditions Tallandier, 2005.

6. Pascal BRIOIST, Hervé DRÉVILLON et Pierre SERNA, *Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.

7. Olivier CHALINE, *La Bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620)*, Paris, Noesis, 2000.

8. Jean-Paul BERTAUD, *La Révolution armée. Les soldats citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979 et *La vie quotidienne des soldats de la Révolution*, Paris, Hachette, 1985.

9. Jean-Yves GUIOMAR, *L'invention de la guerre totale, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Félin, 2004.

10. David BELL, « Les origines de la guerre absolue, 1750-1815 », in Jean-Clément MARTIN (dir.), *La Révolution à l'œuvre. Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 229-240 ; *The first Total War, Napoleon's Europe and the Birth of Warfare as We know it*, Boston, Houghton Mifflin Company, 2007.

à la seule responsabilité des patriotes français¹¹. Il propose la notion de « guerre d'indépendance » pour décrire le processus révolutionnaire dans et hors de ses frontières, produisant une guerre qui est, de toute façon, civile parce qu'elle advient en Révolution, c'est-à-dire en un temps d'exceptionnelle mobilisation politique¹². Les travaux de Jean-Clément Martin soulignent les complexes entrelacs entre le politique et le militaire : il dévoile, par-delà la prise d'armes vendéenne que la Révolution produit en réaction de cyniques jeux d'instrumentalisation d'une situation militaire fâcheuse, plus ou moins délibérément provoquée par l'activisme hébertiste recherchant des effets de surenchère politique¹³. Le colloque organisé par Annie Crépin, Jean-Pierre Jessenne et Hervé Leuwers¹⁴ proposait un bilan d'étape sur les rapports et interactions entre société civile et sphère militaire. Il conjugue études régionales et approches synthétiques de l'historiographie militaire et de l'innovation sociale et politique constituée par le service militaire. Bernard Gainot¹⁵ a mené des réflexions sur les guerres coloniales et sur les relations militaires entre la France et les républiques sœurs, et montré comment les valeurs nobiliaires infusent dans la société du Directoire dont elles contribuent à la militarisation. Il suggère le terme de « guerre nouvelle » pour désigner ce nouveau mode politique et militaire de réalisation de la souveraineté populaire, à la lumière des travaux menés sur les définitions, les pratiques et les exclusions de la citoyenneté¹⁶. Il a

11. Pierre SERNA, « Comment penser la guerre totale sans la réduire à une guerre totalement française ? » [https://ihrf.univ-paris1.fr/fileadmin/IHRF/Centre_de_documentation/Controverses/Serna-Critique_de_Bell.pdf] (consulté le 23 septembre 2016).
12. Pierre SERNA, « Toute révolution est guerre d'indépendance », *Pourquoi faire la Révolution*, avec Jean-Luc CHAPPEY, Bernard GAINOT, Guillaume MAZEAU, Frédéric RÉGENT, Marseille, Agone, 2012.
13. Jean-Clément MARTIN, *La Vendée et la France, 1789-1799*, Paris, Seuil, 1987 ; *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France, 1789-1799*, Paris, Seuil, 1998 ; *La Guerre de Vendée, 1793-1800*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2014.
14. Annie CRÉPIN, Jean-Pierre JESSENNE et Hervé LEUWERS (dir.), *Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'État-Nation (1789-1815)*, Actes du colloque d'Arras des 7 et 8 novembre 2003, Paris, Société des études robespierristes, 2006.
15. Bernard GAINOT, « La noblesse militaire, une source d'inspiration des révolutionnaires ? », in Philippe BOURDIN (dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes/Clermont-Ferrand, PUR/Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 87-99 ; « Une guerre totale sous la révolution et l'Empire ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 59-2/2012, p. 178-186.
16. Notamment Renée WALDINGER, Philip DAWSON et Isser WOLOCH (éd.), *The French Revolution and the Meaning of Citizenship*, Westport, Greenwood Press, 1993. Claude FIEVET (dir.), *Invention et réinvention de la citoyenneté*, Paris, Éditions Joëlle Samy, 2000. Michel PERTUÉ (dir.), *Suffrage, citoyenneté et révolutions. 1789-1848*, Paris, SER, 2002. Raymonde MONNIER (dir.), *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française*, Paris, SER, 2006. Pierre ROSANVALLON, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992 ; *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998 ; *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000. Serge ABERDAM et Serge BIANCHI (dir.), *Voter, élire pendant la Révolution française, 1789-1799*, Paris, CTHS, 1999. Philippe TANCHOUX, *Les procédures électorales en France de la fin de l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale*, Paris, CTHS, 2004. Malcolm CROOK, *Elections in the French Revolution: an Apprenticeship in Democracy, 1789-1799*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. Melvin EDELSTEIN, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, PUR, 2014. Anne VERJUS, *Le cens de la*

coordonné avec Annie Crépin un numéro des *Annales Historiques de la Révolution Française* intitulé « Guerre(s), société(s), mémoire¹⁷ » réunissant des articles représentatifs de cette « nouvelle histoire militaire ». Cette dernière entend intégrer des concepts discutés en histoire contemporaine tels que le consentement à la violence¹⁸, la brutalisation de la société¹⁹ et la sortie de guerre²⁰, sans contourner la dimension culturelle de la fabrique des identités²¹ et des mémoires²², afin d'analyser les dynamiques entre la guerre, la société qui la soutient, et les structures politiques qui évoluent vers une centralisation accrue. Annie Crépin²³ a particulièrement questionné le modèle du citoyen-soldat, élaboré par de rares philosophes des Lumières tels que Mably ou Rousseau, avant que la Révolution le promeuve en levant des volontaires par le décret du 24 février 1793, mobilisant en masse le 23 août 1793, et conscrivant par la loi Jourdan-Delbrel du 19 fructidor, an VI – 5 septembre 1798. Elle observe le recrutement social, les effets de

famille. Les femmes et le vote, 1789-1848, Paris, Belin, 2002 et *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010. Jean-Clément MARTIN, *La révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008. Anne SIMONIN, *Le Déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité (1791-1958)*, Paris, Grasset, 2008. Voir une excellente synthèse historiographique sur cette question de la citoyenneté : Virginie MARTIN, « La citoyenneté revisitée : bilans et perspectives historiographiques », numéro 9-2015, *Citoyenneté, république, démocratie dans la France de la Révolution française*, de la revue électronique *La Révolution Française. Les cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, consulté le 29 septembre 2016.

17. B. GAINOT, « Périphéries et conflictualité ; les guerres de sauvages dans les espaces coloniaux américains du XVIII^e siècle », in Éric SCHNAKENBOURG et Frédéric DESSBERG (dir.), *La France face aux crises et aux conflits des périphéries européennes et atlantiques, du XVIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2010, p. 169-181, 348/20 ; « Aspects particuliers des relations militaires entre la France et la péninsule italienne, 1796-1814 », *Cahiers du Centre d'études en histoire de la Défense*, n° 2, 2006, p. 33-44 ; codirection avec Annie CRÉPIN du n° spécial des *AHRF*, « Guerre(s), société(s), mémoire », 348/2007.
18. Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU et Annette BECKER, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », Paris, Gallimard, 2000.
19. George L. MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999.
20. Bruno CABANES et Guillaume PIKETTI, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@politique*, 2003/7.
21. Jean-François BAYART, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996. Laurent LE GALL et Jean-François SIMON, « La Bretagne par intérêt », *Ethnologie française*, numéro *Modernités à l'imparfait. En Bretagne*, Laurent LE GALL et Jean-François SIMON (dir.), 2012/4, n° 42, p. 771-786.
22. Entre autres : Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992 ; Jacques LE GOFF, *Histoire et Mémoire*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1988. Jean-Clément MARTIN, *La Vendée de la Mémoire, 1800-1980*, Paris, Seuil, 1989 ; *La Vendée et la Révolution. Accepter la mémoire pour écrire l'histoire*, Perrin, coll. « Tempus », 2007. Paul RICŒUR, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2000. Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Les guerres de mémoire. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008. Annie DUPRAT (dir.), *Révolution et mythes identitaires. Mots, violence, mémoire*, Paris, Nouveau Monde, 2009. Geoffroy GRANDJEAN et Jérôme JAMIN, *La concurrence mémorielle*, Paris, A. Colin, 2011. Henri ROUSSO, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016. Sébastien LEDOUX, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éd., 2016.
23. Annie CRÉPIN, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Éd. Artois Presses Université, 1998 ; *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2009.

la possibilité du remplacement, mais aussi l'acculturation politique, sociale, physique du conscrit, produisant un genre inédit de « guerre continue ». Thomas Hippler²⁴ explicite l'apparent paradoxe de la conscription, jugée despotique sous l'Ancien Régime et réclamée pendant la Révolution comme engagement ultime du citoyen libre au service de la nation, par consentement à la discipline et au sacrifice de la vie. Le colloque organisé par Serge Bianchi et Roger Dupuy constitue un bilan des recherches sur la garde nationale, symbole de la nation en armes, sur les enjeux de son recrutement et de ses missions, et sur ses mutations de 1789 à la III^e République²⁵.

Le retour en grâce de la biographie comme poste d'examen privilégié des mutations des représentations de soi et du rapport à la *res publica* permet la mise au point sur l'évolution des imaginaires individuels²⁶, sur le sentiment de « protagonisme²⁷ » comme conscience de l'historicité des choix et engagements, sur l'agentivité en un temps présumé appelé à passer la postérité, ou encore sur les affects – positifs ou négatifs – ultérieurement investis dans des figures singulières en Révolution, conditionnant des traitements mémoriels et historiographiques variés. Ce changement de focale révèle, dans le creuset de la décennie révolutionnaire, des trajectoires biographiques²⁸ et des textes autobiographiques²⁹ qui documentent un comparatisme de plus en plus kaléidoscopique.

Articulant les échelles individuelle, nationale et internationale, Virginie Martin a montré que la diplomatie – privilège concédé aux élites par la grâce du roi sous l'ancien régime – devient sous la Révolution une fonction publique confiée à des spécialistes compétents. Cessant d'être un « art de négocier » pour l'intérêt du prince, la diplomatie comme science des intérêts nationaux se professionnalise. Son étude du comité diplomatique démontre

24. THOMAS HIPPLER, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *AHRF*, n° 329, juillet-septembre 2002, p. 1-16 ; « L'État, le citoyen, l'armée : volontariat et contrôle social », in ANNIE CRÉPIN, JEAN-PIERRE JESSENNE et HERVÉ LEUWERS, *op. cit.*, p. 59-66.

25. SERGE BIANCHI et ROGER DUPUY (dir.), *La garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*, Rennes, PUR, 2006.

26. ALAIN CORBIN, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990.

27. HAÏM BURSTIN, « La biographie en mode mineurs : les acteurs de Varennes, ou le "protagonisme" révolutionnaire », *RHMC*, n° 57, 2010/1, p. 7-24. QUENTIN DELUERMOZ et BORIS GOBILLE (dir.), « Protagonisme et crises politiques », *Politix*, n° 112, 2015.

28. Entre autres : MICHEL BIARD, *Collot d'Herbois. Légende noire et Révolution*, Lyon, PUL, 1995 ; PIERRE SERNA, *Antonelle*, Paris, Éd. du Félin, 1997 ; PHILIPPE BOURDIN, *Le rouge et le noir, Itinéraire social et politique d'un prêtre patriote*, Clermont-Ferrand, PUBL, 2000 ; HERVÉ LEUWERS, *Merlin de Douai, un juriste en Révolution*, APU, 1996 ; *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014 ; MICHEL BIARD et PHILIPPE BOURDIN, *Robespierre. Portraits croisés*, Paris, A. Colin, 2012 ; MARC BELISSA et YANNICK BOSCH, *Robespierre. La fabrication d'un mythe*, Paris, Ellipses, 2013 ; MICHEL BIARD et HERVÉ LEUWERS, *Danton. Le mythe et l'histoire*, Paris, A. Colin, 2016 ; JEAN CLÉMENT MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016.

29. Sur l'autobiographie du volontaire breton, « Guingamp », durant les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, voir JOËL CORNETTE, « Fils de mémoire. L'autobiographie de Jean Conan, 1765-1834 », *RHMC*, 39-3, juillet-septembre 1996, p. 454-402 et le texte lui-même : *Les Aventures de Jean Conan/Avanturio ar citoyen Jean Conan*, traduction de Paolig Combout, Morlaix, Skol Vreizh, 1990, rééd. 2000 avec préface de Mona Sohier-Ozouf.

que la production de la loi ne peut se comprendre à l'échelle des seuls débats parlementaires, mais que ses logiques s'entendent bien mieux si l'on observe la préparation en amont par les comités et en aval dans son application, et son contournement, par l'exécutif, en des mécanismes institutionnels moins connus³⁰. Son observation de ces jeux invisibles lui permet en outre de corriger un certain nombre de lieux communs infondés sur le noyautage par les Girondins du comité diplomatique, sur la responsabilité volontiers imputée à ce groupe du choix de la guerre, et sur l'évolution des orientations de ce comité, devenu l'instrument de l'expansion française en Europe sous la houlette de Carnot dès janvier 1793.

Une dimension originale de l'articulation entre le politique et le militaire a été mise en valeur par Renaud Faget. Celui-ci souligne le cantonnement par le pouvoir politique du commandement militaire à l'opératif en l'an II et la définition du niveau stratégique comme domaine « régalien » de l'exécutif – la Convention et son Comité de salut public –, comme le montre l'affaire du général Houchard, condamné à mort après une victoire jugée mal exploitée³¹. Marc Belissa a analysé la transition entre la diplomatie des rois et celles des peuples dont la souveraineté nationale conteste le pouvoir personnel des princes et fonde un droit des peuples qui peine à s'imposer à la fin du XVIII^e siècle. Walter Bruyère-Ostells et François Dumasy ont organisé un colloque intégrant à leur boîte à outils de recherche en histoire militaire le concept de globalisation, ambitionnant de faire exploser le cadre des histoires nationales, dans une perspective comparatiste d'histoire militaire, diplomatique et stratégique³².

Par-delà les frontières françaises, s'observe la même prédilection des chercheurs pour l'exploration des interactions entre le militaire, le politique, voire le social, dans une dimension souvent transnationale. Alan Forrest, auteur d'une étude pionnière sur le refus du service militaire et la désertion, ainsi que d'une synthèse sur les soldats de la Révolution³³, dirige avec Rafe Blaufarb³⁴ et Karen Hagemann, une collection intitulée « Guerre, Culture et Société, 1750-1850 », chez Palgrave-Macmillan. Gilles Candela a souligné l'évolution des missions confiées à l'armée d'Italie qui, de véhicule du modèle républicain et outil d'acculturation politique, tend à

30. Virginie MARTIN, « Le comité diplomatique : l'homicide par décret de la diplomatie (1790-1793) ? », *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, 3-2012, consulté le 30 septembre 2016.

31. Renaud FAGET, « L'affaire Houchard » ou la doctrine judiciaire de la guerre », *AHRF*, n° 360, avril-juin 2010, p. 49-75 ; *Commander en 1792-1793 : le cas Houchard*, thèse Paris 1, dir. Bernard Gainot, 2011.

32. Walter BRUYÈRE-OSTELLS et François DUMASY (dir.), *Pratiques militaires et globalisation, XIX^e-XX^e siècles*, Actes du colloque de Sciences Po Aix les 30-31 mai et 1^{er} juin 2012, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2014.

33. Alan FORREST, *Déserteurs et Insoumis sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Perrin, 1988 ; *The Soldiers of the French Revolution*, Londres, Duke University Press, 1990.

34. Rafe BLAUFARB, *The French Army, 1750-1820. Careers, Talent, Merit*, Manchester, Manchester University Press, 2002.

devenir une armée d'occupation de plus en plus subie, dont l'arrivée puis la contestation jouent leur partition dans le processus italien de construction nationale³⁵. Le colloque organisé par Pierre Serna sur les Républiques sœurs, déconstruit le mythe de la Grande Nation afin d'interroger, dans la perspective de la « révolution atlantique » jadis théorisée par Jacques Godechot³⁶, et revisitée par Annie Jourdan³⁷, non pas l'influence française hors ses frontières, mais bien le carrefour d'expériences que fut l'Europe à l'époque du Directoire, ouverte aux mondes atlantique et méditerranéen³⁸. Reprenant de façon programmatique le titre de Robert R. Palmer, c'est ce dossier de la Révolution atlantique qu'Antonino De Francesco et Manuela Albertone ont voulu enrichir par une réévaluation des échanges intellectuels réciproques, par-delà les frontières et les mers, « à l'époque des révolutions démocratiques³⁹ ». Pierre Serna, Antonino De Francesco et Judith Miller⁴⁰ ont exploré les liaisons dangereuses entre républiques et guerres, comme un prisme original au travers duquel scruter la rencontre entre les héritages intellectuels de l'Antiquité aux Lumières, et les événements mondiaux de la fin du XVIII^e siècle, où la République française ne peut survivre et obtenir une paix durable que par la victoire militaire ; cette guerre à outrance suscite une mobilisation exceptionnelle, vecteur d'une acculturation sans précédent, mais aussi de germes de césarisme dont bien des contemporains sont conscients. Jan-Erik Zürcher a enfin proposé d'aborder le fait militaire par les méthodes de l'histoire sociale comme activité professionnelle spécifique⁴¹.

Parler de l'économie française au cours de la période révolutionnaire conduit naturellement à aborder la situation de l'agriculture et de l'industrie au cours des dernières années de l'Ancien Régime⁴² et à mesurer les consé-

35. Gilles CANDELA, *L'armée d'Italie (1792-1797). Des missionnaires armés à la naissance de la guerre napoléonienne*, Rennes, PUR, 2011.

36. Jacques GODECHOT et Robert PALMER, communication « Le problème de l'Atlantique du XVIII^e au XX^e siècle », au Congrès international des sciences historiques à Rome en 1955. Jacques GODECHOT, *La Grande nation*, Paris, Aubier, 1956. Robert R. PALMER, *The Age of the democratic Revolution. A Political History of Europe and America, 1760-1800*, Princeton, Princeton University Press, 1959 et 1964, 2 vol.

37. Annie JOURDAN, *La Révolution, une exception française ?*, Paris, Flammarion, 2004.

38. Pierre SERNA (dir.), *Républiques sœurs, le directoire et la Révolution Atlantique*, Rennes, PUR, 2009.

39. Antonino DE FRANCESCO et Manuela ALBERTONE, *Rethinking the Atlantic World. Europe and America in the Age of Democratic Revolutions*, New York, Palgrave Macmillan, 2009.

40. Pierre SERNA, Antonino DE FRANCESCO et Judith A. MILLER (dir.), *Republics at War, 1776-1840. Revolutions, Conflicts and Geopolitics in Europe and the Atlantic World*, New York, Palgrave Macmillan, 2013.

41. Jan-Erik ZÜRCHER (dir.), *Fighting for a living: a comparative history of military labour, 1500-2000*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2013.

42. À ce sujet, deux colloques ont eu lieu lors pour la commémoration du bicentenaire : Gérard GAYOT et Jean-Pierre HIRSCH, *La Révolution et le développement du capitalisme*, Actes du colloque de Lille du 19-21 nov. 1987, Lille, *Revue du Nord*, 1989 ; Étienne GUYOT, *État, finances et économie pendant la Révolution française*, colloque de Bercy du 12-14 oct. 1989, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1991.

quences des événements révolutionnaires sur l'évolution économique du pays. Comme toujours lorsque l'on aborde les événements révolutionnaires, le sujet est sensible et les partis pris idéologiques surévaluent certaines explications par rapport à d'autres. Une question se pose, pour citer Denis Woronoff : « La révolution a-t-elle été une catastrophe économique⁴³ ? », ou François Crouzet : « La Révolution de 1789 a-t-elle été force de libération ou facteur de retard pour l'économie française⁴⁴ ? » Pour certains comme Guy Lemarchand⁴⁵ ou François Hincker⁴⁶, les événements ont eu des conséquences moins dramatiques qu'il n'y paraît. La suppression des dîmes et des droits seigneuriaux ouvre de nouvelles perspectives aux exploitants et aux propriétaires alors que la vente des biens nationaux offre des bâtiments à moindre coût au secteur industriel. Les carcans sont abolis par une législation d'inspiration très libérale qui supprime les corporations, ouvre le marché intérieur et encourage les progrès techniques. Ainsi la Révolution a libéré l'économie française ce qui a permis, par exemple, d'obtenir un gain net de la production céréalière. Pour d'autres, comme Pierre Chaunu⁴⁷ ou Florent Aftalion⁴⁸, la Révolution a eu un impact très négatif sur l'ensemble des activités économiques. Pour ce dernier, qui s'intéresse avant tout aux questions monétaires, l'inflation et la dépréciation monétaire provoquées par l'introduction des assignats ont conduit à la Terreur. Selon François Crouzet, l'état médiocre de l'industrie française au début du XIX^e siècle comparativement à la réussite britannique ne peut s'expliquer que par les troubles des années 1790-1800⁴⁹. Au-delà de ces querelles, essayons de retracer les principaux courants historiographiques retraçant l'histoire économique de la France dans les dernières années de l'ancien régime et au cours de la période révolutionnaire.

Dans les années qui suivent la seconde guerre mondiale, l'œuvre de Labrousse fait autorité. Son ouvrage intitulé *La crise de l'économie française à*

43. Denis WORONOFF, « La révolution a-t-elle été une catastrophe économique ? », *L'histoire*, 113, juillet 1988, p. 110.

44. François CROUZET, « Les conséquences économiques de la Révolution française. Réflexions sur un débat », *Revue économique*, 40, 6-1989, p. 1189-1203.

45. Guy LEMARCHAND, « Du féodalisme au capitalisme : à propos des conséquences de la Révolution sur l'évolution de l'économie française », *Annales Historiques de la Révolution française*, 272, 1988, p. 171-207.

46. François HINCKER, *La Révolution française et l'économie. Décollage ou catastrophe*, Paris, Nathan, 1989. Voir également : Denis WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France, du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, p. 165-196.

47. Pierre CHAUNU, *Le grand déclassement. À propos d'une commémoration*, Paris, Robert Laffont, 1989.

48. Florent AFTALION, *L'économie de la Révolution française*, Paris, Hachette, 1987. Ou encore René SÉDILLOT, *Le coût de la Révolution française*, Paris, Perrin, 1987.

49. François CROUZET, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économique et l'imaginaire, XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Perrin, 1985. « En ce qui concerne le volume de la production, les résultats obtenus par l'industrie française jusqu'à la Révolution se comparent favorablement à ceux de l'industrie anglaise... La valeur de sa production industrielle totale était sensiblement plus élevée que celle de l'Angleterre » (p. 32).

la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution a été publié en 1944⁵⁰, pendant le conflit. La démonstration de l'auteur, fortement influencée par les idées marxistes⁵¹, est fondée sur le rôle déterminant du mouvement des prix. D'une manière générale, les fluctuations des prix déterminent toute l'histoire économique et, à travers elle, l'histoire sociale et politique. Selon ce modèle, la hausse des prix agricoles provoquée par une chute brutale de la production conduit à une crise économique générale. Ainsi Labrousse relève une tendance orientée à la hausse qui commence vers 1733 pour se terminer aux environs de 1817-1820. Ce mouvement de longue durée, remarquable par sa continuité et son ampleur, explique, selon lui, la crise des années révolutionnaires.

Certains historiens, à l'exemple de Michel Morineau, ont remis en cause cette explication donnée par Labrousse en rejetant cette démonstration uniquement centrée sur la crise agricole⁵². Plusieurs secteurs économiques ne sont pas tous touchés par une crise semblable et les divergences sont importantes selon les activités. Pour François Crouzet, la France pré-révolutionnaire a, sur de nombreux plans, rattrapé et même dépassé l'économie anglaise, c'est-à-dire l'économie la plus efficace de la planète. Cependant, certaines branches industrielles sont en grande difficulté dans les années 1780 à l'exemple les textiles liés au marché hispano-américain comme les toiles « Bretagnes⁵³ ». Plus récemment, Jean-Pierre Poussou parle du dynamisme de l'économie française sous Louis XVI tout en ne niant pas les difficultés « fortement soulignées par Ernest Labrousse⁵⁴ ». L'historien américain David Weir montre que si la crise agricole était sévère au cours des années précédant la Révolution française, il existait des secteurs de grande prospérité dans le textile, les mines ou les activités commerciales⁵⁵. Pour lui, le contexte politique a amplifié l'importance de la crise, et les historiens ont mésestimé ce qui allait bien tout en accentuant les difficultés. Il semble cependant que les faiblesses structurelles du modèle français sont énormes et que les événements révolutionnaires les ont fait apparaître au grand jour.

50. ERNEST LABROUSSE, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, PUF, 1944.

51. Selon l'historiographie marxiste, l'ancien régime est une période de transition entre le féodalisme et le capitalisme. La Révolution aurait détruit l'héritage de la féodalité et conduit à l'avènement de la bourgeoisie. Voir Albert SOBOUL, *La Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1982 (reprise d'un article, « Qu'est ce que la Révolution? », *La pensée*, janv.-févr., 1981).

52. Michel MORINEAU, « Esquisse et crise. Une relecture nécessaire d'Ernest Labrousse », *AHRF*, 303, 1-1996, p. 77-107.

53. Jean TANGUY, « La production et le commerce des toiles Bretagnes du xvii^e au xviii^e siècle : premiers résultats », *Actes du Congrès national des sociétés savantes*, Rennes, 1966, p. 105-141.

54. Jean-Pierre POUSSOU, « Le dynamisme de l'économie française sous Louis XIV », *Revue économique*, 40-61989, p. 965-984.

55. David WEIR, « Les crises économiques et les origines de la Révolution française », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 46, 4-1991, p. 917-947.

Qu'en est-il des activités maritimes ? Le commerce maritime connaît un très fort développement lors des années 1780. À Marseille, selon Charles Carrière, le mouvement des navires atteint son apogée entre 1790 et 1792⁵⁶. À Bordeaux la progression est tout aussi considérable comme l'a noté Paul Butel : l'on passe de l'indice 100 en 1718-1752 à l'indice 192 en 1784-1788⁵⁷. À Dunkerque Christian Pfister a montré que les plus hauts niveaux du siècle sont atteints entre 1788 et 1790⁵⁸. La progression est naturellement encore plus forte dans le domaine colonial. Cependant, si le commerce avec les îles atteint des records en valeur en 1788, 1789 et 1790, le système de la plantation antillaise apparaît comme très fragile en raison de l'endettement des colons et des limites des capacités d'absorption des marchés européens. Pour Michel Morineau, l'expansion des activités coloniales des années 1780 n'est peut-être qu'une fuite en avant des colons pour compenser la diminution de leurs profits⁵⁹. Malgré ces faiblesses, il est difficile de faire de la prospective en histoire et nul ne sait quelle aurait pu être l'évolution de la situation à Saint-Domingue et du commerce colonial sans les événements révolutionnaires. À ceci, il est bien sûr nécessaire d'ajouter l'abolition de l'esclavage et ses conséquences sur le grand commerce. Le cabotage profite également de la prospérité commerciale des années 1780, tout comme les activités liées à l'armement. Ainsi l'étude de Timothy Le Goff et Jean Meyer montre que les chantiers navals n'ont jamais autant construit de navires que dans les années 1783-1785 (519 bâtiments en moyenne)⁶⁰.

Quelles sont les conséquences des événements révolutionnaires sur le commerce français à partir de 1792 ? La plupart des historiens n'entrevoient que le commerce colonial. Pour Denis Woronoff, la prospérité des façades maritimes ressent durement les conséquences de la guerre : « perte des colonies, principalement de Saint-Domingue, diminution radicale de la part des ports dans les échanges. Tout un arrière-pays industrialisé, qui travaillait par et pour ces marchés, se trouve en péril de ruralisation⁶¹ ». Pour Jean-Pierre Poussou, « La France a perdu ses meilleurs atouts : la supériorité du commerce des produits coloniaux et les ventes lointaines ; ses ports qui étaient ses principaux pôles de croissance ont été durement frappés⁶²... »

56. Charles CARRIÈRE, *Négociants marseillais au XVIII^e siècle*, Marseille, Institut historique de Provence, 1973.

57. Paul BUTEL, *La croissance bordelaise dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Lille, Presses universitaires de Lille, tome 2, p. 32.

58. Christian PFISTER-LANGANAY, *Ports, navires et négociants à Dunkerque (1662-1792)*, Dunkerque, Société dunkerquoise 1985.

59. Michel MORINEAU, « La vraie nature des choses et leur enchaînement entre la France, les Antilles et l'Europe (XVII^e-XIX^e siècles) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 314, janvier 1997, p. 13.

60. Timothy J. A LE GOFF et Jean MEYER, « Les constructions navales en France pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 1-1971, p. 173-185.

61. Denis WORONOFF, « Un *take-off* brisé », Michel VOVELLE, *L'état de la France pendant la Révolution (1789-1799)*, Paris, La Découverte, 1988, p. 290.

62. Jean-Pierre POUSSOU, *op. cit.*, p. 982.

Qu'en est-il du cabotage national ou du grand cabotage européen ? Au niveau économique, les échanges de la France révolutionnaire subissent la dégradation de la situation économique du pays et surtout l'état de guerre à partir du début de l'année 1793. Au niveau politique, les députés de la Convention s'opposent entre les partisans de l'ouverture aux marchés extérieurs et les défenseurs du protectionnisme. Ainsi, au cours de l'année 1793, un acte de navigation est établi, mais son application est quasiment impossible du fait de l'importance de la navigation neutre. La question de l'acte de navigation montre que les membres du Comité de salut public ont des difficultés à s'accorder pour organiser une politique maritime pouvant répondre aux besoins du pays. Finalement, courant 1794, l'économie française se libéralise et les négociants reprennent l'initiative dans le commerce extérieur. Ensuite les activités maritimes sont régulièrement perturbées par les nombreuses guerres jusqu'au blocus continental de 1806.

La période révolutionnaire et napoléonienne a donné peu de travaux sur le fonctionnement des ports français hormis ceux de Silvia Marzagalli sur Bordeaux et le dynamisme de la flotte des États-Unis⁶³. L'activité des profiteurs de guerre et les milieux d'affaires ont fait l'objet de peu de recherches nouvelles depuis les travaux de Jean Bouchary⁶⁴. Les ports conservaient naturellement une activité mais celle-ci était fortement perturbée, non pas par les événements révolutionnaires mais surtout par la guerre avec l'Angleterre, déclarée au début de l'année 1793 qui paralyse la circulation de tous les navires battant pavillon français. Le négoce est alors dans l'obligation de s'adapter en recherchant des stratégies alternatives notamment par l'utilisation de la navigation neutre scandinave ou américaine.

De ce rapide tour d'horizon d'une production qui atteste que l'histoire de la Révolution Française est bien vivante, pour reprendre le titre de l'excellent ouvrage dirigé par Michel Biard⁶⁵, il ressort que si les interactions entre le militaire, le social, le politique et le culturel sont aujourd'hui bien documentés et continuent à fournir de nouvelles pistes dans une historiographie profondément renouvelée – que l'air du temps, qui est à un fécond maraudage disciplinaire en anthropologie, ethnologie, sociologie et sciences politiques notamment, ne manquera pas d'enrichir –, l'articulation de ces champs avec l'histoire économique est, en revanche, rarement faite. Les barrières disciplinaires distinguant histoire sociale, économique et politique, apparaissent non seulement artificielles et artificieuses, mais

63. Silvia MARZAGALLI, *Les boulevards de la fraude : le négoce maritime et le blocus continental, 1806-1813 : Bordeaux, Hambourg, Livourne*, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 1999.
S. MARZAGALLI, *Bordeaux et les États-Unis, 1776-1815 : politique et stratégies négociantes dans la genèse d'un réseau commercial*, Genève, Droz, 2015.

64. Jean BOUCHARY, *Les manieurs d'argent à Paris à la fin du XVIII^e siècle*, 3 vol., Paris, Librairie des sciences économiques et sociales, 1939-1943.

65. Michel BIARD (dir.), *La Révolution française, une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2009.

encore une contrainte stérilisante dont il importe de se défaire, tant il est évident que la vie politique ne peut pas s'épanouir en dehors de la société qui la produit et qu'elle organise ; l'économie dépend des contextes sociaux, politiques, légaux, géostratégiques dans lesquelles elle existe ; la société est agie par les forces économiques qui s'y exercent et l'action politique qui tâche de la modeler ; il serait absurde enfin, si l'on veut comprendre les choix des acteurs, leurs stratégies, leurs utopies, leurs préventions, leurs refus, de négliger une analyse culturelle de leurs représentations, leurs sensibilités et leurs imaginaires.

Or l'outillage conceptuel mobilisé par les contemporains de la Révolution française afin d'analyser la guerre et ses rapports avec une citoyenneté qu'elle construit et galvanise, mais aussi éprouve et menace, recourt à une boîte à outil composite, formée des legs de l'Antiquité gréco-latine, des réflexions philosophiques issues des cités-États italiennes à l'aube de la Renaissance, et de la culture pacifique des Lumières⁶⁶. L'exemple romain est présent à l'esprit de bien des députés des assemblées révolutionnaires comme sévère leçon sur les dangers du césarisme pour les institutions républicaines et même la survie de l'empire en tant qu'unité territoriale. Les expériences italiennes et les écrits de Machiavel réhabilitent le modèle du citoyen-soldat comme apanage de la liberté et creuset de la morale civique, contre celui du mercenaire stipendié à la solde des monarchies modernes. Les pages de l'abbé de Saint-Pierre⁶⁷ et de Montesquieu⁶⁸ inversent l'échelle des valeurs en cours, en critiquant le coût économique et humain de « la plus agréable occupation des souverains », et en soulignant les vertus de la paix et ses effets bénéfiques sur la prospérité économique et les « mœurs ». La figure du héros, la valeur de l'exploit individuel et de la gloriole militaire s'effacent devant les engagements du philosophe, le désintéressement du législateur, le dévouement du grand homme⁶⁹. C'est pourtant à l'unanimité moins sept voix qu'est votée la proposition présentée à l'Assemblée législative par Louis XVI le 20 avril 1792 de déclarer la guerre au roi de Prusse et à l'Empereur. Les Législateurs lient ainsi le processus révolutionnaire au sort des armes qui contribuent à le radicaliser jusqu'en l'an II avant de la clore en l'an VIII. Les effets de la Révolution sur la guerre et de la guerre sur la Révolution, tissent désormais la trame de l'événementiel révolutionnaire, mais imposent aussi leur marque dans l'ordre discursif du débat parlementaire, où la peur du complot et ses instrumentalisation plus ou moins délibérées généralisent soupçons et haines. En écho de ces

66. Pierre SERNA, « War and Republic: "dangerous liaisons" », *Republics at war*, *op. cit.*, p. 1-23.

67. Charles-Irénée CASTEL DE SAINT-PIERRE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, s. l., 1712.

68. Charles-Louis DE SECONDAT DE MONTESQUIEU, *L'esprit des lois*, Genève, Barillot et fils, 1748, 2 vol.

69. Jean-Claude BONNET, *La naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998.

aigres débats qui ne répugnent pas à recourir à l'arme de la calomnie⁷⁰, une historiographie souvent itérative impute volontiers la responsabilité de cette guerre aux Girondins présentés comme d'irresponsables boutefeux et de complaisants amis du grand commerce, ainsi figés dans l'image disqualifiante que les discours montagnards se sont efforcés de brosser aux fins partisans de l'affrontement politique de l'an I. L'examen de la façon dont ces hommes entendent les termes de guerre, de révolution et de commerce, permet toutefois de nuancer ces réquisitoires, et d'approcher plus finement les représentations attachées à ces mots.

Aux yeux des futurs Girondins, la recherche d'« une paix durable et assurée entre les puissances étrangères » relève de la saine politique qui recherche les moyens de diminuer les maux de l'humanité. Condorcet qui, ne se trouvant d'autre « mérite que celui de rêver plus en grand que l'abbé de St. Pierre », rappelle que celui-ci « avait osé croire que les hommes seraient un jour assez raisonnable pour que les nations consentissent d'un accord commun, à renoncer au droit barbare de la guerre, et à soumettre au jugement d'arbitres paisibles la discussion de leurs prétentions, de leurs intérêts ou de leurs griefs. Sans doute cette idée n'est pas chimérique. Il est si clairement prouvé que la guerre ne peut jamais être un bien pour la pluralité des individus d'une nation! ». Cet esprit encyclopédique, réputé le dernier savant des Lumières, tient non seulement que « le bonheur d'un peuple loin de s'accroître par le malheur ou l'affaiblissement de ses voisins, doit augmenter au contraire par la prospérité des autres peuples, qu'il en recevrait alors l'exemple des bonnes lois ou de la destruction des abus, de nouveaux moyens d'industrie, tous les avantages enfin qui naissent de la communication des Lumières⁷¹ », mais songe en outre dès 1786 rien moins qu'à la création d'un tribunal international afin de conserver la paix et policer la guerre. Un tribunal

« chargé de juger entre toutes les nations les différends qui peuvent s'élever entre elles, sur la remise des criminels, sur l'exécution des lois de commerce, les saisies de vaisseaux étrangers, les violations de territoires, l'interprétation des traités, les successions, etc. Les hommes qui l'auraient composé auraient été chargés de rédiger un code de droit public fondé uniquement sur la raison et la justice, et que les nations confédérées seraient convenues d'observer pendant la paix. Ils en eussent formé un autre destiné à contenir les règles qu'il serait de l'utilité générale d'observer en tant de guerre, en établissant dans l'état de paix plus d'union entre les peuples, et détruire ces

70. Robert DARNTON, *Le Diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010. Chuck WALTON, *Policing Public Opinion in the French Revolution. The Culture of Calumny and the Problem of Free Speech*, New York, Oxford University Press, 2009. Charles WALTON, *La Liberté d'expression en Révolution. Les mœurs, l'honneur, la calomnie*, Rennes, PUR, 2014.

71. Nicolas DE CARITAT DE CONDORCET, *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe* [1788], éd. Pierre Musso, Paris, Éditions Manucius, 2010, p. 40-41, 57.

germes de haine et cette humeur d'un peuple contre un autre qui dispose à la guerre et en fait saisir tous les prétextes⁷² ».

Dans une analyse des bénéfiques à retirer des relations *De la France et des États-Unis*, l'objectif politique ultime pour Jacques-Pierre Brissot et Étienne Clavière réside également dans l'absence de guerre et la recherche d'une « paix universelle⁷³ » comme conditions propices à la multiplication des hommes, en fonction des subsistances et du commerce avec les autres parties du monde. La démographique constitue, selon eux, la richesse des nations, en une lecture qui prend ses distances tant avec le mercantilisme qui localisait la richesse dans les stocks de métaux précieux à disposition des princes pour financer leurs guerres, qu'avec la physiocratie tenant l'agriculture pour la seule activité féconde. Brissot et Clavière, adeptes d'une paix universelle, se montrent plus proches de Montesquieu que d'Adam Smith qu'ils ont cependant lu, attachés qu'ils sont au paradigme du « doux commerce⁷⁴ » et au mécanisme civilisateur des échanges. Le magistrat bordelais constatait :

« Le commerce guérit des préjugés destructeurs : et c'est une règle générale que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce, et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces. Qu'on ne s'étonne donc point si nos mœurs sont donc moins féroces qu'elles ne l'étaient autrefois. Le commerce a fait que la connaissance des mœurs de toutes les nations a pénétré partout : on les a comparées entre elles, et il en a résulté de grands biens. [...] L'effet naturel du commerce est de porter à la paix⁷⁵. »

Brissot et Clavière disent aussi leur foi dans « l'influence du commerce sur la puissance, la nécessité du crédit public, et conséquemment les vertus publiques ». Une note précise le sens de cette pensée plus contestataire qu'il n'y paraît d'abord : « et la renaissance des vertus publiques diminue peu à peu la violence de la tyrannie⁷⁶ ». Les échanges commerciaux et intellectuels rendus possibles par la liberté du commerce, de l'industrie et de la presse permettent en effet de réguler les passions par les intérêts, et de perfectionner les conduites privées et étatiques : ainsi, au contact des Américains, « le despotisme, soit nécessité soit raison, respectera davantage les droits de l'homme, si bien connus, si bien établis. Éclairés par cette résolution, les gouvernemens d'Europe seront forcés de réformer insensiblement leurs abus, de diminuer leurs fardeaux, dans la juste appréhension que leurs

72. *Ibid.*, p. 57-58.

73. Jacques-Pierre BRISSOT DE WARVILLE et Étienne CLAVIÈRE, *De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le réseau de la France...*, Londres, 1787, p. xxxvj.

74. Albert HIRSCHMAN, *Les passions et les intérêts*, Paris, PUF, 1980. Catherine LARRÈRE, « Montesquieu et le "doux commerce" : un paradigme du libéralisme », *Les cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 123, 2014-3, p. 21-38.

75. Charles-Louis SECONDAT DE MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois* [1748], rééd. Gallimard, coll. « Folio Essais », éd. Laurent Versini, 2014, tome 2, chap. xx, 1 et 2, p. 609-610.

76. Jacques-Pierre BRISSOT et Étienne CLAVIÈRE, *De la France et de l'Amérique*, *op. cit.*, p. xxxij.

sujets, las d'en supporter le poids, ne se réfugient dans l'asyle que les États-Unis leur offrent⁷⁷ ». Dans cette anthropologie bénigne, proche de celles de Montesquieu et de Rousseau, caractérisée par la foi en la bonté naturelle des hommes, certains modes de vie peuvent la dégrader – les grandes villes ; les manufactures – quand d'autres aident à la protéger – le travail de la terre – et les mœurs, à la fois valeurs philosophiques et pratiques sociales, peuvent s'améliorer, par le commerce et l'instruction, et tendre vers un progrès social et politique. L'idéal réside, dans cette pensée qui n'est pas libérale puisque le mot n'apparaît qu'au siècle suivant, dans un moindre État, c'est-à-dire dans une société dont l'autonomie – la capacité de se donner des lois et de s'y conformer – serait poussée à un tel degré de perfection que celle-ci n'aurait plus besoin de recourir au « moyen déshonorant de la coercition⁷⁸ ». Cet horizon utopique doit se préparer, pour ces penseurs que l'on dit abusivement amis de la grande fortune négociante, par un volontarisme politique éclairé, passant par la subvention de la presse et le morcellement des propriétés, afin de « diviser davantage l'aisance entre les citoyens ». Il convient aussi de « favoriser la propagation des lumières par le bas prix des livres et des journaux, en affranchissant les papiers publics de tout frais de port ». Cela exige des dispositifs avant-gardistes d'« établissements d'assurance sur la vie » et de « compagnies de secours », et nécessite encore la courte durée des mandats non renouvelables de tous les fonctionnaires publics, afin d'appeler un grand nombre d'hommes à la chose publique qui deviendra ainsi « l'affaire de tous » et non pas « l'affaire que de quelques-uns⁷⁹ ». Il faudrait aussi œuvrer à la destruction du « préjugé qui regarde les métiers comme au-dessous de la banque et du commerce ». Loin des conclusions accusatrices d'une historiographie désireuse de présenter Brissot comme un écrivillon désargenté barbotant dans les caniveaux de la bohème littéraire du Paris pré-révolutionnaire⁸⁰, sous l'égide douteuse de Clavière, un réfugié suisse assez peu démocrate pour travailler à ses intérêts privés sous le masque du patriotisme, Brissot déclare à propos de la banque et du

77. *Ibid.*, p. xxxj

78. Jacques-Pierre BRISSOT, *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, Paris, Buisson, 1791, p. xxvj.

79. *Ibid.*, p. xiv, xix.

80. Robert DARNTON, « The Grub Street Style of Revolution : J.-P. Brissot, Police Spy », *Journal of Modern History*, vol. 40, n° 3, septembre 1968, p. 301-327 ; « A Spy in Grub Street », *The Literary Underground of old Regime*, Cambridge (Mass.), 1982 ; *Gens de lettre, gens du livre*, Paris, 1991 ; « Jacques-Pierre Brissot de Warville, espion de police », *Bohème littéraire et Révolution*, Paris, Gallimard, 2010. Richard WHATMORE et James LIVESEY, « Étienne Clavière, Jacques-Pierre Brissot et les fondations intellectuelles de la politique des girondins », *AHRF*, n° 321, juillet-septembre 2000, p. 1-26 qui avouent ingénument leurs regrets de ne pouvoir pas prouver l'absence de sincères convictions politiques et de devoir reconnaître leur participation à l'assaut contre la monarchie absolue : « grâce à la nature des actions sur laquelle Clavière et ses acolytes spéculaient, on ne peut les accuser de mener une campagne totalement motivée sur leurs intérêts personnels. [...] Spéculer en bourse était devenu d'intérêt public et s'inscrivait dans la nouvelle politique d'opinion publique qui se développa dans les années 1780. Pour conserver toute leur légitimité, Clavière et ses amis furent poussés à expliquer leurs tractations financières comme étant d'intérêt public », p. 7.

grand commerce : « Voilà l'aristocratie bourgeoise, elle sera la plus difficile à déraciner⁸¹. »

La répugnance éprouvée face aux spéculations financières dans un État partiellement révolutionné, où la contribution fiscale n'est plus imposée d'en haut à des sujets, mais patriotiquement consentie par des citoyens libres, motive le soutien apporté par Brissot, dans son journal, à l'intervention de Jean-François Delacroix en faveur de l'imposition des transactions boursières :

« L'égalité civile et politique est un droit, l'égalité des contributions est en même temps un devoir et un droit; s'y soustraire, c'est voler à la fois l'État en général et chacun de ses concitoyens en particulier. Cependant une classe nombreuse d'hommes réalisent toute leur fortune dans leurs portefeuilles et la mettent ainsi à l'abri de la loi des contributions. Seuls, de tous les citoyens, ils partagent les jouissances de la société sans en partager les charges, et ils jouissent d'une protection qu'ils n'achètent par aucun sacrifice. Bien plus, loin de rendre des services à leur patrie, c'est souvent sur ses malheurs qu'ils fondent leurs spéculations; leur avarice se réjouit d'une défaite qui arrache des larmes à leurs frères; une victoire inattendue, un succès inespéré les réduisent au désespoir, et ils ne se font pas un scrupule de saper, par des bruits faux ou exagérés, le crédit public pour établir leur fortune sur ses ruines. C'est sur cette classe corrompue d'égoïstes endurcis qu'on nomme *capitalistes* que M. Lacroix a appelé l'attention de l'assemblée nationale. Il s'est élevé contre la scandaleuse oisiveté des uns, contre la funeste activité des autres; il a fait une peinture effrayante des maux que l'agiotage auquel ils se livrent cause à leur patrie; enfin il a proposé de faire partager le poids commun des contributions, en assujettissant au droit d'enregistrement et à un droit de mutations les effets au porteur qu'ils négocient⁸². »

Condorcet imaginait toutefois, dès 1786, des situations exceptionnelles dans lesquelles l'épanouissement d'un peuple nécessiterait le recours à la guerre, dans « le cas où un peuple, égaré par une fausse politique, fatigue ses voisins par son ambition, et recherche soit par la guerre, soit par des monopoles, soit par des lois prohibitives de commerce, à leur rendre à ses propres dépens sa puissance dangereuse et sa prospérité inutile⁸³ ». Brissot et de nombreux députés de la Législative considèrent que cette configuration regrettable où la guerre s'avère nécessaire, est réalisée du fait de la tolérance des États allemands à l'égard des émigrés français, et de leurs menées contre-révolutionnaires, mais surtout de l'incapacité de la diplomatie française, gangrenée par la contre-révolution, à imposer la politique de l'ultimatum⁸⁴. Le choix, contraint, de la guerre ne modifie en rien la

81. Jacques-Pierre BRISSOT, *Nouveau voyage...*, *op. cit.*, p. XVII.

82. *Le Patriote François*, n° 951 du 18-03-1792.

83. Nicolas CARITAT DE CONDORCET, *De l'influence de la Révolution d'Amérique...*, *op. cit.*, p. 41.

84. Virginie MARTIN, « Le comité diplomatique... », *op. cit.*

condamnation par les Girondins de toute visée expansionniste dans une guerre qui ne saurait se justifier que par l'impératif de la défense et de la survie de la Révolution ; et ce n'est pas à ce groupe politique qu'il faut attribuer l'évolution de la guerre vers des objectifs d'expansion territoriale⁸⁵. Ainsi Brissot développe une métaphore médicale pour décrire la létalité de l'expansionnisme : « Les conquêtes sont l'embonpoint du corps politique, et peuvent le conduire au pléthore ; l'anarchie en est la consommation, et peut le conduire au marasme⁸⁶. » De même, dans son premier discours sur la guerre, il distingue la guerre des rois faite aux peuples par appétit territorial, à proscrire, et la guerre des peuples aux rois, qui défend, voire fonde la Révolution, à ne pas éviter :

« Sans doute la guerre, qui a pour but des conquêtes, doit être en exécration aux hommes libres. Mais la guerre de la liberté est une guerre sacrée, une guerre commandée par le ciel ; et comme le ciel, elle purifie les âmes. C'est au milieu des terreurs de la guerre libre que l'égoïsme disparaît, que le péril commun réunit toutes les âmes ; c'est alors que s'exerce l'hospitalité, cette vertu des peuples libres. Eh bien ! c'est alors qu'on accueille le défenseur de la patrie, qui revient couvert de blessures ; c'est alors qu'on l'entend avec intérêt, qu'on partage son toit et sa table avec lui ; c'est alors que chacun fait son offrande à la patrie, qu'on restreint ses besoins, que l'Américain renonce au thé, aux mousselines, etc. ; c'est alors que les manufactures du pays ou domestiques prennent une grande activité, prennent la place des manufactures étrangères ; c'est alors que la jeunesse reçoit la meilleure éducation, celle de grands événements, qu'elle s'enflamme aux récits de grands exploits ; c'est alors que la liberté devient une passion universelle, qu'elle vivifie toutes les âmes, épure la société, et la pure de cette écume qui se précipite et disparaît dans les combats. Au sortir des combats, c'est une nation régénérée, neuve, morale ; tels vous avez vu les Américains : sept ans de guerre ont valu pour eux un siècle de moralité. Elle vous vaudra le même prix ; elle mettra en pratique l'égalité des hommes ; car la guerre seule peut, en confondant et les hommes et les rangs, en élevant le plébéien, en abaissant le fier patricien, la guerre seule peut égaliser les têtes et régénérer les âmes⁸⁷. »

À l'intérêt national qui commande la guerre aux yeux de Brissot, s'ajoute une ambition internationale, consistant à exporter la révolution pour libérer toute l'Europe :

« Cessons, cessons ; messieurs, de calomnier les peuples, en ne les croyant pas aussi prêts de la liberté que nous. Quand ils ne l'auroient pas été, notre exemple les a prodigieusement avancés. Notre constitution, dont la

85. *Ibid.* Antonino DE FRANCESCO, *Jacques-Pierre Brissot, Maximilien Robespierre: Discorso sulla guerra*, Rome, Viella, 2013.

86. *Le Patriote François*, n° 1232 du 25 décembre 1792.

87. Jacques-Pierre BRISSOT, *Discours sur la nécessité de déclarer la guerre aux princes allemands qui protègent les émigrés, prononcé le 16 décembre 1791, à la Société des Jacobins*, Paris, impr. du Patriote François, 1791, p. 15-16.

connaissance n'aura bientôt plus d'autres limites que celle du monde, les mûrit chaque jour. Et pourquoi l'Allemand, grave, réfléchi, généralement aisé, ne seroit-il donc près de toucher à la liberté? Il lit, il est aisé; donc il apprendra, il entendra bien plus tôt le langage de la liberté. Nous cherchons le secret de la conserver; il est dans ces deux mots : *aisance, instruction*. Et l'on refuseroit de croire à la prochaine liberté de ceux qui les possèdent; et l'on prétendroit réfuter, par des pasquinades, cette idée sublime de M. Roederer, l'idée de faire la guerre aux princes, en municipalisant leurs villes et bourgs! est-il donc si difficile d'inoculer cette idée? Elle se réduit à deux mots : faites vos lois, choisissez vos législateurs. Eh! messieurs, rappelons-nous l'idée de nos comités permanents qui ont municipalisé la France. Ce fut à Paris l'événement d'une heure; et quinze jours n'étoient pas écoulés que toute la France avoit des comités permanents qui, tenant entr'eux une correspondance étroite, achevèrent de renverser le despotisme. On nous conseille d'attendre qu'il soit détruit en France avant de municipaliser; c'est conseiller d'attendre que l'arbre tombe avant d'y porter la cognée... Il faut se hâter de la porter, et nos ennemis deviennent nos barrières et rendent inutiles nos forteresses⁸⁸. »

L'erreur d'appréciation sur la toxicité de la voie militaire choisie au service de la révolution européenne réside dans l'équivalence improprement placée entre d'une part une révolte urbaine réussie – la prise de la Bastille –, mettant aux prises une population mobilisée contre un monarque absolu et ses serviteurs, et d'autre part un conflit international impliquant l'affrontement de peuples que la boucherie des champs de bataille européens rend ennemis.

Les amis de Brissot, réputés libéraux, se montrent, une fois la guerre déclarée, hostiles à la pratique de la course pratiquée par le grand commerce maritime. Guadet, député de la Gironde à la Législative, réclame la suppression de ce mode de guerre commerciale en raison de son coût social qui pèse sur l'ensemble de la population y compris sa partie la plus modeste :

« Qu'est ce que la course? Le droit donné à quelques individus de piller le commerce de son ennemi, et par conséquent d'imposer le commerce universel; c'est, en dernière analyse, un impôt mis sur la généralité, pour enrichir quelques brigands car les peuples sont tellement enlacés par le commerce, que les denrées coloniales, par exemple, ne peuvent augmenter que pour un peuple par une cause quelconque, que cette augmentation ne réfléchisse aussi-tôt sur presque tous les autres peuples. [...] Il faut donc diminuer ces causes, qui tendent à renchérir les denrées, parce que sa conséquence frappe sur le peuple même qui s'en enrichit en apparence, et réfléchit ensuite sur tous les autres. Or la course produit nécessairement cet effet, car elle force d'augmenter les assurances. Et qu'est-ce que l'assurance?

88. Jacques-Pierre BRISSOT, *Second discours sur la nécessité de déclarer la guerre aux princes allemands, prononcé à la société des Jacobins dans la séance du vendredi 30 décembre 1791*, imprimé sur ordre de la Société, Paris, s. d., p. 13-14.

un impôt mis sur les consommateurs ; mais comme ces consommateurs sont par-tout, donc la course est dirigée d'abord sur la nation qui est en course, et ensuite sur les autres. »

Ces députés – Kersaint, Journu-Aubert, Lasource, Sers, Vergniaud – ne parviennent à faire triompher la « lumière » sur le très conservateur comité de marine, pour reprendre les mots de Brissot qui considère que « cette suppression étoit dictée par l'humanité, par la constitution, par la politique. L'humanité vouloit la suppression d'un brigandage qui ne faisoit qu'aggraver les fléaux de la guerre ; la constitution la vouloit parce qu'elle repose sur un principe de fraternité universelle, parce que l'assemblée a renoncé au droit de conquête, au droit d'envahir les propriétés particulières⁸⁹ » : cela en fait-il des partisans de la course ?

Quand la campagne anti-girondine se précise à partir d'avril 1793, par les pétitions des sections parisiennes accusant les amis de Brissot de tendre à la contre-révolution, Jean-Marie Girey-Dupré, désormais rédacteur du *Patriote Français*, réfléchit ainsi sur le sens de ce mot :

« Révolution, au sens physique, exprime l'acte d'un corps qui tourne autour de lui-même ou autour d'un autre corps. Au sens moral ou intellectuel, ce mot signifie une grande commotion, un bouleversement dans les affections de l'âme ou dans les idées. Dans le sens politique, on entend par révolution un changement complet dans le système du gouvernement, occasionné par un grand mouvement de toute la société ou de quelques-unes de ses parties. J'entends par *révolution* un changement de système politique, occasionné par le soulèvement des membres d'une société, qui veulent et renverser un gouvernement tyrannique, et le remplacer par un régime libre.

Le soulèvement ou prise d'armes s'appelle insurrection ; le peuple se lève contre le tyran, là commence la révolution. Lorsque le gouvernement tyrannique est renversé, et en attendant que le nouveau régime soit établi, les pouvoirs populaires qui existent, sont des pouvoirs révolutionnaires ; ils sont illimités, parce qu'au milieu des dangers, il en faut de semblables, pour préserver la liberté de sa ruine. Ces pouvoirs cessent du moment où la constitution est reçue, où les autorités constituées sont établies.

On voit qu'il y a une grande différence entre la révolution et l'insurrection. L'insurrection est l'acte qui commence et assure le succès de la révolution. L'insurrection est le moyen ; la révolution ou le changement est le but. L'insurrection cesse du moment où le tyran est à bas ; la révolution ne cesse qu'au moment où la constitution nouvelle est achevée. Toute insurrection est une absurdité, est un crime, lorsqu'il n'y a plus de tyrannie, lorsque la liberté est assurée. Car alors une insurrection ne peut avoir lieu que contre ce régime même de la liberté. [...] En un mot la révolution est achevée quant à la destruction du tyran, et pour cela seul il falloit la force. Elle n'est pas achevée quand à l'établissement d'une constitution et de l'ordre ; mais pour cela il ne faut que de la raison, du calme, et point de mesures violentes.

89. *Le Patriote français*, n° 1026 du 1^{er} juin 1792.

Être révolutionnaire maintenant, c'est donc vouloir et accélérer l'achèvement et l'établissement de la constitution. S'opposer à cet achèvement, ne prêcher que des mesures violentes, que la perpétuité de l'anarchie, c'est être contre-révolutionnaire⁹⁰. »

On sait que cette définition de la révolution ne l'emportera pas, et comment la coalition circonstancielle de la Montagne avec le mouvement populaire organisera l'insurrection des 31 mai-2 juin 1793, et viendra à bout des Girondins par le levier des aspirations à la démocratie directe et du sentiment anti-parlementaire. Mais en 1791, l'optimisme l'emportait chez Brissot, convaincu de la perfectibilité des hommes, et de la possibilité de faire progresser la Révolution par la concorde des nations et un commerce vertueux, qui affirmait :

« Je n'ai point d'inquiétude pour la génération qui s'élève ; l'âme pure de nos jeunes gens ne respire que la liberté ; le souffle infect de l'intérêt personnel ne l'a pas encore flétri. Une éducation vraiment nationale créera des hommes qui surpasseront les Grecs et les Romains... Mais ce peuple déjà vieux, depuis si longtemps courbé sous les fers, familiarisé avec l'idolâtrie des grandeurs, qui le redressera ; qui le dépouillera du vieil homme ? L'INSTRUCTION, et le meilleur canal pour la propager, est la multiplication de ces *clubs populaires*, où les citoyens, que l'on a si injustement classés sous le nom de *passifs*, viennent s'instruire par des lectures, et sur les principes de la constitution et sur la situation politique de tous les jours. C'est là qu'on pourra mettre sans cesse sous les yeux du peuple les grands exemples que nous fournit l'histoire ancienne et moderne ; c'est là que les traits détachés de l'ouvrage que je publie, pourroient servir utilement à montrer à nos citoyens les moyens de conserver la liberté. François, qui voulez connoître ces moyens, étudiez les Américains d'aujourd'hui, ouvrez ce livre ; vous y verrez, d'un côté, à quel degré de prospérité, la liberté peut élever l'industrie humaine, améliorer les hommes, les disposer à la fraternité universelle. [...] Ainsi vous verrez tous les Américains, dans l'esprit desquels la jalousie de la métropole avoit semé les préjugés les plus absurdes contre les nations étrangères, abjurer tous ces préjugés, se lier avec toutes, rejeter toute idée de guerre, ne songer qu'à tracer la voie d'une confédération universelle⁹¹. »

À ces hommes qui tenaient le commerce comme l'un des mécanismes permettant de tendre à la liberté, c'est-à-dire non seulement à l'autonomie politique réalisant les droits naturels, soutenue par des mœurs civiques et des institutions républicaines et démocratiques, mais aussi à la fraternité et à la paix universelles dans une organisation mondiale, fût-ce au prix d'une guerre qu'ils croyaient facile et rapide, il est difficile de faire le procès des temps qui les suivirent, de leur reprocher de ne pas avoir songé à d'autres

90. *Ibid.*, n° 1347 du 21 avril 1793.

91. *Ibid.*, p. xx-xxij.

révolutions que d'autres contextes produisirent ultérieurement, ou encore d'en faire les chantres de la mondialisation et du libéralisme économique contemporains.

Ce détour par l'imaginaire girondin de la guerre et des affaires montre l'intérêt du décloisonnement des problématiques militaires, politiques et économiques de la Révolution française, qui forme toute l'ambition de ce colloque international, afin de mieux connaître l'évolution des enjeux et des réalités maritimes sous l'effet de la Révolution française, dans les zones portuaires métropolitaines et coloniales, mais aussi les espaces maritimes mondiaux de 1789 jusqu'à la paix d'Amiens. Comment la fin du XVIII^e siècle a-t-elle révolutionné un espace international, un enjeu géostratégique, un écosystème naturel : la mer ? Comment a-t-elle révolutionné un fait marquant depuis toujours les relations inter-étatiques, à la fois dans ses objectifs, sa direction et sa conduite, ses acteurs : la guerre ? Comment, enfin, a-t-elle révolutionné les activités économiques des particuliers ou des États : les affaires ? En mer, la Révolution navigue à la croisée des intérêts privés et internationaux avec lesquels ses idéaux et ses pratiques doivent composer. Espace de danger, gros de menaces comme de promesses, la mer est un lieu où émergent ses objectifs politiques, économiques, diplomatiques, et se confrontent aux spécificités, hostiles ou favorables, des rivages, des mers et des océans.

Afin de mesurer les effets de la séquence révolutionnaire dans les relations internationales, il convient de comprendre pourquoi la paix, d'abord éminemment désirée par les patriotes français, et déclarée au monde par la Constituante le 22 mai 1790, s'efface comme une utopie trop précoce, devant les menaces représentées pour la Révolution française par les monarchies européennes ; comment elle laisse progressivement place à la possibilité d'une guerre, conçue d'abord comme une guerre défensive, visant à protéger et répandre le modèle français afin de républicaniser l'Europe et de tendre à la réalisation d'une république universelle. Mais la militarisation de la société aboutit à réaliser le danger du césarisme que Robespierre n'était pas le seul à craindre. Il faut donc poursuivre l'examen des modifications que la Révolution amène dans les théories et les pratiques de la diplomatie française, ainsi que dans la direction de la guerre, dans l'évolution des conditions matérielles des personnels combattants, les principes de promotion organisant leurs carrières, l'encadrement disciplinaire et idéologique, la vie de campagne, l'acculturation politique qui en résulte et transforme éventuellement liens d'adhésion au régime et/ou à l'État.

L'articulation de la guerre à l'économie soulève les questions liées au financement et à l'approvisionnement des armées, aux contrats de fourniture, aux profits qu'en dégagent les civils, à l'organisation du ministère de la guerre ou encore aux effets d'un blocus anglais dont Pierrick Pourchasse a

montré qu'il était bien perméable⁹², et visait à susciter une inflation préjudiciable aux achats français bien plus qu'à l'arrêt des échanges, de toute façon continués grâce à l'inventivité des stratégies de contrebande et de falsification de papiers.

Enfin, les rapports entre Révolution et économie doivent être mesurés, au travers des fluctuations des activités des sociétés littorales en fonction de la réglementation commerciale, des contextes diplomatiques et militaires. Il convient d'observer les adaptations, réussies ou non, face à ces nouvelles configurations génératrices de contraintes, mais aussi d'opportunités nouvelles de profit, sans omettre l'évolution des représentations que peuvent se faire les acteurs locaux de ces terrains littoraux et maritimes, ainsi que les responsables politiques ou administratifs, de ces espaces et de ces populations maritimes à administrer, associer, révolutionner, contrôler voire surveiller, dans leur rapport à la nation et à l'effort de guerre. Car se posent enfin les questions de l'articulation entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, et de la confrontation entre les idéaux révolutionnaires et les réalités nationales et internationales qui peuvent mettre en péril la survie de la République dans son existence, voire dans son projet.

La complexité des relations entre la guerre, la mer et la Révolution française s'observe d'abord au long cours des traditions martiales européennes en matière de politiques de financement de l'équipement naval et militaire. La révolution maritime révèle de multiples facettes, depuis l'élaboration des décisions politiques dans la salle et les comités des assemblées, jusqu'aux réalités de la mobilisation dans les arsenaux, les pratiques d'une guerre de course à laquelle les révolutionnaires se résolvent sous l'empire des nécessités, ou encore aux enjeux scientifiques concernant les espaces maritimes en termes de calcul des longitudes. Ces espaces affichent les spécificités d'une histoire souvent liée à leur position géostratégiques, que ce soit la Méditerranée à la croisée des convoitises européennes, les côtes de la mer d'Iroise, la Manche et l'Atlantique nord qui se trouvent exposées au blocus anglais, ou encore les mondes ultramarins de l'Amérique libre qui demeure une précieuse source d'approvisionnement, ou des îles à sucre esclavagistes que la dernière décennie du XVIII^e siècle révolutionne en profondeur.

Il n'est pas certain que le « langage républicain » qui s'exprime dans les réflexions, les actes et les trajectoires des acteurs de la fin du XVIII^e siècle

92. Pierrick POURCHASSE, *La guerre de la faim. L'approvisionnement de la République, le blocus britannique, et les bonnes affaires des neutres au cours des guerres révolutionnaires (1793-1795)*, travail inédit, habilitation à diriger les recherches, université de Bretagne Sud, 2013.

constituent aujourd'hui une « ressource intellectuelle disponible⁹³ » ou un « trésor⁹⁴ » de recettes toutes prêtes, applicables dans un monde aux configurations économiques et sociales, mais aussi politiques et culturelles, et encore géostratégiques, autrement plus complexes que celui dans lequel elles ont été testées. En revanche, le décryptage de la Révolution française, auquel souhaite contribuer cet essai de démêlage de l'écheveau où politique, guerre, économie s'entrecroisent, peut aider, peut-être, à reconstruire un horizon d'attente pour ceux qui postulent que le passé ne peut ni ne doit se répéter, mais tiennent qu'un futur autre que celui du cataclysme écologique annoncé, dans la cynique indifférence des populismes montant, est possible.

93. Jean-Fabien SPITZ, « Republicanisme et libéralisme dans le moment révolutionnaire », *AHRF*, n° 358, octobre-décembre 2009, p. 19-45.

94. Sophie WAHNICH (dir.), *Histoire d'un trésor perdu. Transmettre la Révolution française*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2013.